

Il y a un livre intitulé: *Essai sur les grands évènements par les petites causes*. C'est un petit ramassis anonyme d'histoires plus ou moins divertissantes et arrangées avec plus ou moins d'agrément pour justifier l'idée que ce titre fait naître d'abord dans l'esprit. On lit en tête des chapitres des *sommaires* tels que ceux-ci:

- « Un ordre de se faire raser la barbe causa des troubles en France pendant plusieurs années. »
- « La prononciation d'une lettre de l'alphabet causa une grande dispute dans l'Université de Paris. »
- « Quelques poules prises à un curé sont cause qu'une terrible sédition est apaisée. » Etc.

Toutefois l'auteur (je suis bien aise de faire connaître son nom aux bibliophiles; j'espère qu'il s'en trouvera parmi nos lecteurs), Adrien Richer, à qui l'on doit également un *Abrégé chronologique de l'histoire des empereurs*, a oublié d'insérer dans son recueil une fort jolie anecdote qui nous intéresse particulièrement, et qui pourrait figurer avec ces mots pour *sommaire*:

Un bouquet offert à un cardinal par un jeune enfant de onze ans est cause du maintien de la musique ecclésiastique dans les temples.

Ne conviendrez-vous pas que c'est là une lacune regrettable, et que nous devons nous empresser de la remplir au plus tôt? Nous? non pas précisément, mais bien Joseph [Giuseppe] Baini, l'illustre auteur des *Mémoires historiques et critiques sur la vie et les ouvrages de Palestrina*, car c'est lui qui nous a fait connaître cette histoire, et c'est d'après lui que nous allons la reproduire.

On peut s'en rapporter au véridique, au docte, au vénérable chapelain chanteur de la chapelle pontificale. C'est de lui qu'on peut dire, et avec plus de raison, ce que La Fontaine dit des rois: « Jamais un roi ne ment! »

Écoutons donc Baini, car il ne ment jamais.

Environ vers l'an 1551, la plupart des cardinaux qui composaient le sacré collège sous le pontificat de Jules III étaient rassemblés chez le cardinal Francesco Pisani, issu d'une famille de sénateurs vénitiens. Ce dernier, pour mieux célébrer l'anniversaire de sa naissance, était dans l'usage de convier ses collègues à un festin splendide. Ayant entendu vanter en dernier lieu par le cardinal Othon Truchses, qui aimait à protéger les artistes, les facultés merveilleuses d'un jeune enfant de onze ans, nommé Silvio Antoniano, il fit introduire dans la salle du festin le bambin, qui, en sa triple qualité de chanteur, d'instrumentiste et de poète (on devrait ajouter de sorcier), ne pouvait manquer de recréer l'illustre auditoire. A son entrée, Antoniano fut accueilli par plusieurs cardinaux, qui, sur ce qu'ils avaient entendu dire de lui, le comblèrent de caresses. Parmi eux, le cardinal Ranuccia Farnese s'était amusé, nous ne saurions dire dans quel dessein, à composer un petit bouquet avec des fleurs qui étaient sur la table, et, le donnant tout à coup à Antoniano, il lui dit d'aller le présenter à celui qui devait un jour monter sur le trône pontifical. //12 //

L'enfant promène un regard à la fois plein de candeur et d'intelligence sur toute l'assistance, puis se dirige vers le cardinal Gian Angelo de Medici, lui présente le bouquet, et, saisissant le luth suspendu à son cou, il se met à chanter d'une façon charmante les louanges de l'Eminence. Le fait en lui-même n'avait rien que de très-innocent; toutefois, il s'écartait un peu des lois de la prudence

humaine. Ce qu'il y a de certain, c'est que le cardinal de Médicis s'en plaignit avec aigreur, l'ayant attribué à une intention de moquerie préméditée, tandis que le cardinal Farnèse reconnut, mais trop tard, les suites imprévues de son irréflexion. Pourtant, grâce à l'intervention de tous les cardinaux, ce petit orage se dissipa, et la plus aimable cordialité se rétablit, au point qu'après avoir unanimement célébré la douceur du jeu et du chant d'Antoniano, tous les cardinaux engagèrent le Médicis à faire l'essai du prodigieux talent d'improvisation de l'enfant, en lui indiquant un sujet. En ce moment une horloge sonnait. Le cardinal de Médicis, revenu à son affabilité accoutumée: « Hé bien! dit-il, Silviuccio, si tu es poète, improvise sur cette horloge. » - L'enfant s'en acquitté avec une grâce si parfaite, qu'un des invités, le cardinal Cristofano Madrucci, ayant trouvé sur lui, nous ne saurions dire comment, un riche collier d'or, en fit don au jeune poète, et de ses mains le lui attacha au cou. Bref, après la mort de Jules III, de Marcel II et de Paul IV, la prédiction d'Antoniano se vérifia par l'élection du cardinal Angelo de Medici, qui prit le nom de Pie IV. Le nouveau pape, se souvenant de la prédiction de Silvio Antoniano, le fit rechercher de toutes parts, voulut qu'il eût le logement et la table au Vatican et l'envoya peu de temps après, en qualité de secrétaire des lettres latines, auprès du cardinal Charles Borromée [Borromeo]. Telles étaient les sollicitudes de Pie IV à l'égard d'Antoniano, au moment où la cause de la musique ecclésiastique fut soumise à l'examen. Antoniano obtint ensuite de Pie IV la charge de secrétaire du consistoire, et de Sixte V le titre de secrétaire de la congrégation des Evêques et des Réguliers; enfin Clément VIII, après l'avoir honoré de la charge de *Maestro di camera* et de son secrétaire des lettres latines, le créa, dans la quatrième promotion, du 13 mars 1598, cardinal du titre de Saint-Sauveur *in Lauro*.

Tel est le récit de Baini.

On voit que ce *Giovinetto Silviuccio* sut assez bien faire son chemin, et je ne suis pas éloigné de croire que c'est à lui qu'il fait faire remonter la mesure qui sauva la musique à cette époque. Pie IV, en effet, aimait la musique, il l'aimait *avec partialité*; il est donc naturel d'attribuer cette passion au souvenir de la prédiction qui lui fut faite d'une manière si singulière au son du luth. C'est ce que dit formellement Baini: *Il pontifice Pio IV, memore della predizione del suo sommo innalzamento fattagli a suon di liuto del giovinetto Antoniano finissimo cantore, detto l'Orfeo di Roma, mostravasi sommamente parziale per la musica, et la gradiva, etc.* (1). Or, si le pape n'avait pas eu cette prédilection pour la musique, il est vraisemblable que Palestrina n'aurait pas été admis à écrire les trois messes qui décidèrent du maintien de cet art dans les temples.

(1) V. *Memorie storico-critiche della vita e delle opere de G. P. da Palestrina*, t.1, p.211 et suiv.

LA MAÎTRISE, 15 avril 1857, pp. 11-12.

Journal Title:	LA MAÎTRISE
Journal Subtitle:	JOURNAL DE MUSIQUE RELIGIEUSE
Day of Week:	
Calendar Date:	15 April 1857
Printed Date Correct:	Yes
Volume Number:	1
Year:	1 ^{ère} année
Series:	None
Issue:	15 Avril 1857
Livraison:	None
Pagination:	11-12
Title of Article:	SILVIO ANTONIANO, SURNOMMÉ L'ORPHÉE DE ROME.
Subtitle of Article:	Anecdote du temps de Palestrina.
Signature:	J. D'ORTIGUE
Pseudonym:	None
Author:	Joseph d'Ortigue
Layout:	Internal Text
Cross-reference:	None